



Communiqué de presse de fauna•vs du 30 septembre 2019

Rapaces électrocutés: 2500 signatures pour que les réseaux électriques valaisans soient enfin assainis

Lundi dernier, fauna.vs (Société valaisanne de biologie de la faune) a été accueilli par le président du Conseil d'Etat valaisan, Roberto Schmidt, au Palais du gouvernement, à Sion. Une délégation de fauna.vs lui a remis une pétition avec 2500 signatures qui demande que les pylônes électriques qui tuent les grands rapaces en Valais soient enfin assainis.

A la suite de l'électrocution d'un rarissime hibou grand-duc en janvier à St-Léonard, fauna.vs a lancé une pétition intitulée «Mettons fin aux électrocutions de Hiboux grands-ducs!» et destinée tant au Gouvernement valaisan qu'aux compagnies électriques et aux entreprises ferroviaires. Si la section de la ligne d'alimentation électrique responsable de l'électrocution du grand-duc de St-Léonard à fin janvier 2019 a été temporairement mise hors service par les CFF, le problème n'est de loin pas encore résolu. Seule une dizaine de couples de hiboux grands-ducs nichent bon an mal an en Valais. Selon les recherches menées par l'Université de Berne, l'électrocution est le facteur de mortalité numéro 1 des grands-ducs valaisans: des dizaines d'entre eux ont en effet été marqués au moyen de balises satellitaires, ce qui a permis d'identifier la cause exacte de leur mort.

1746 pylônes dangereux en Valais

Raphaël Arlettaz, membre du comité de fauna.vs et professeur à l'Université de Berne, a investigué l'ensemble de la ligne CFF du Simplon dans la vallée du Rhône: «Entre Villeneuve VD et Brigue, j'ai recensé 246 pylônes de type «lyre», semblables à celui qui a tué le hibou de St-Léonard, représentant donc autant de pièges mortels pour les grands rapaces». Ces 246 pylônes se rajoutent aux 1500 recensés jusqu'ici par l'Antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse au sein des réseaux de distribution d'électricité à moyenne tension qui jalonnent le territoire cantonal.

L'assainissement est relativement simple

L'Ordonnance fédérale sur les lignes électriques (OLEI, 1994) stipule que «si les conditions locales l'exigent, on équipera les supports de dispositifs propres à éviter que des oiseaux ne provoquent des mises à la terre ou des courts-circuits». Le Plan d'action biodiversité de la Confédération (2017) prévoit d'ailleurs un assainissement des pylônes électriques dangereux des lignes ferroviaires des CFF et des autres compagnies. Des mesures d'assainissement pourtant relativement simples à mettre en œuvre permettraient d'éviter cette hécatombe. Cela fait 15 ans que l'on discute avec les responsables de la mise en œuvre de mesures concrètes, mesures qui tardent malheureusement à être appliquées en Valais. Il y a bien eu des efforts d'assainissement ici et là en plaine du Rhône: des lignes à moyenne tension ont ainsi été enterrées tandis que des gaines isolantes ont été posées sur certains pylônes problématiques.

Il est temps à agir rapidement

Il est maintenant temps de passer à la Vitesse supérieure et d'assainir l'ensemble des pylônes présentant un danger mortel d'électrocution. Pour fauna.vs, le temps n'est plus à la discussion, mais à l'action. «Nous exigeons tout simplement la mise en œuvre des dispositions de l'Ordonnance fédérale sur les lignes électriques et du Plan d'action biodiversité Suisse», s'exclame Brigitte Wolf, présidente de fauna.vs. «L'assainissement des pylônes dangereux se justifie aussi du point de vue économique: pour les entreprises

il est moins cher de neutraliser les structures tueuses que de subir les coûts répétées des mises hors service de lignes suite à un court-circuit».

Avec cette pétition, fauna.vs et les 2500 signataires demandent au Gouvernement valaisan, aux entreprises électriques et ferroviaires concernées, notamment les CFF, que des mesures d'assainissement soient rapidement mises en œuvre afin que tous les pylônes électriques dangereux du canton soient assainis dans un délai de 5 ans.

Légende:

Remise de la pétition «Mettons fin aux électrocutions de Hiboux grands-ducs!» au conseil d'Etat valaisan.

De gauche à droite: Jean-Michel Koehler, Brigitte Wolf (présidente de fauna.vs), Philippe Delacrétaz, Roberto Schmidt (président du Conseil d'Etat), Dr. Prof. Raphaël Arlettaz (membre du comité de fauna.vs).

Contact:

- Prof. Dr. Raphaël Arlettaz, raphael.arlettaz@bluewin.ch, Tel. 079 637 51 76
- Brigitte Wolf, b.wolf@bluewin.ch, Tel. 079 456 95 54